

Méthodologie du décryptage des programmes des candidats à l'élection présidentielle 2022

Ce décryptage vise à donner un éclairage sur l'ambition des programmes des principaux candidats à l'élection présidentielle de 2022 dans le domaine du climat. Il s'appuie sur l'expertise du Réseau Action Climat et de ses membres.

Quels candidats sont évalués ?

Le Réseau Action Climat a sélectionné les candidats ayant obtenu leurs 500 signatures et étant évalués à au moins 2 % d'intentions de vote au 1^{er} tour dans une moyenne de sondages au 8 mars

(<https://www.contexte.com/pouvoirs/page/pollotron-les-sondages-de-la-presidentielle-2022-et-la-tendance-pour-chaque-candidat.html>).

8 candidats sont donc retenus..

D'où viennent les propositions des candidats ?

Le Réseau Action Climat a choisi, par mesure d'équité entre les candidats et pour faciliter ensuite le suivi des engagements du candidat ou de la candidate qui sera élu·e, de prendre en compte uniquement le programme des candidats disponible sur leur site internet, ainsi que tout autre élément écrit présent sur leur site. Les déclarations publiques ou réponses à des questionnaires ne sont donc pas prises en compte dans notre analyse.

Comment sont évalués les programmes ?

Le programme de chaque candidat est comparé aux [propositions du Réseau Action Climat](#) qui ont été rendues publiques en janvier 2022 pour que les candidats puissent en prendre connaissance, déclinées en 7 axes : industrie, agriculture / alimentation, mobilités, logement, énergie, budget vert et politique climatique internationale. Ces propositions ne constituent pas l'ensemble des actions à mettre en oeuvre pour respecter nos budgets carbone et atteindre, d'ici 2050, la neutralité carbone mais il s'agit de mesures retenues pour leur caractère structurant, dans les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

Au sein des 7 axes, chaque proposition est notée sur 2 (0 = absence de la proposition, 1 = présence partielle ou 2 = adéquation). Par ailleurs, une mesure bonus-malus peut être ajoutée par axe. Ainsi, une mesure très favorable pour le climat, mais qui ne serait pas présente dans les propositions du Réseau Action Climat, pourra apporter un bonus jusqu'à plus 2 points. En revanche, une mesure néfaste pour le climat pourra apporter un malus jusqu'à moins 2 points. Pour chaque axe, une moyenne est ensuite réalisée et une couleur attribuée : rouge si la note est inférieure ou égale au tiers de la note maximum, vert si la note est supérieure aux $\frac{2}{3}$ de la note maximum et orange si elle est entre les deux.

Une couleur est donc attribuée pour chaque candidat pour chacun des 7 axes.

Publication et mise à jour du décryptage

Une première version du décryptage sera publiée le 20 mars à partir des programmes des candidats disponibles le 14 mars.

Une mise à jour sera réalisée au moins une fois avant le 1er tour de l'élection, et mise en ligne sur le site internet du Réseau Action Climat, afin :

- d'ajouter le décryptage de programmes ou de parties de programmes manquants à la date du premier décryptage, en particulier celui d'E. Macron
- d'ajuster le décryptage en fonction des précisions que les candidat(e)s souhaiteraient entre-temps apporter à leur programme.

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique

